

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DAGLAN**

Nombre de conseillers	-	DELIBERATION 038 -07-2026
- en exercice 15		Séance du lundi 6 juillet 2026 à 8 heures 30
- présents 11		
- votants 13		Le conseil municipal de cette commune, régulièrement
- Pour 15		convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en
- Contre 0		session ordinaire à la mairie de DAGLAN
- Abstention 0		sous la présidence de Pascal DUSSOL Maire

Date de convocation : 19 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le 6 juillet à 18 heures 30, le conseil municipal de la Commune de DAGLAN dûment convoqué le 19 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire à la mairie de DAGLAN sous la présidence de M. Pascal DUSSOL, Maire.

PRÉSENTS: DUSSOL Pascal, VASSEUR Marie- Hélène, CABIANCA Thierry, LAPOUGE Maurice, MARCHAL Michel, LOMBARD Philippe, SIMON Moeata, BOUSQUET Philippe, SWENDRA Bertrand, LOUBIÈRES BEYNEY Marie-Thérèse, Karine PICADOU, conseillers municipaux

PROCURATIONS : Dominique MAURY à Marie-Hélène VASSEUR
Thierry VERNET à Maurice LAPOUGE

EXCUSÉS : Déborah LECLERCQ, Emilie RIVAILLÉ CHARBONNIER

Marie-Hélène VASSEUR est élue secrétaire de séance.

ÉCHANGE CONCESSION CIMETIÈRE

Le Maire relate la visite de Mr Stuart RICHARSON qui est propriétaire des concessions 139 et 139 bis depuis le 14 mai 2002. En raison de son état de santé et de l'accès difficile de ses concessions, il souhaite les échanger contre une concession située en bas du cimetière.

Le Maire lui propose la concession 21 bis.

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire :

- A procéder à l'échange cité ci-dessus à titre gratuit pour une durée de 50 ans et à signer toutes les pièces s'y rapportant
- A annuler les concessions n° 139 et 139 bis au nom de Richardson.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme

Daglan, le 6 juillet 2026

Le Maire,



La Secrétaire,

